

# ACTION URGENTE

## IRAN. IL FAUT METTRE FIN AU HARCÈLEMENT D'UN DIGNITAIRE RELIGIEUX DISSIDENT IRANIEN

**Seyed Hossein Kazemeini Boroujerdi, un dignitaire religieux iranien dissident, est régulièrement soumis à des actes d'intimidation et menacé de mort par les autorités iraniennes depuis sa libération, le 4 janvier. Surveillé 24 heures sur 24, il a de fait été assigné à domicile. Il est gravement malade et risque d'être renvoyé en prison à tout moment.**

Le religieux dissident **Seyed Hossein Kazemeini Boroujerdi**, 59 ans, est soumis à d'intenses pressions par les autorités iraniennes depuis qu'il a obtenu une libération temporaire pour raisons médicales, le 4 janvier. Il a de fait été assigné à domicile, sans décision de justice ni contrôle judiciaire, et les autorités restreignent fortement sa liberté de mouvement. Il n'est autorisé à quitter sa maison, à Téhéran, que pour se rendre à l'hôpital et chez le médecin. Il ne lui est pas permis de recevoir des visiteurs et sa maison est surveillée 24 heures sur 24 par des représentants du Tribunal spécial pour le clergé. Depuis sa libération, ce tribunal l'a convoqué à deux reprises, le 15 avril et le 8 août, a cherché à l'intimider et a menacé de le renvoyer en prison. Des représentants du tribunal se sont rendus à maintes reprises à son domicile pour le dissuader de parler aux médias, le menaçant de mort s'il désobéissait.

Seyed Hossein Kazemeini Boroujerdi est toujours en mauvaise santé. Depuis sa libération, il a subi des examens médicaux et suivi des traitements, mais il a toujours de nombreux problèmes de santé (dont des pathologies contractées en prison), qui se sont aggravés en détention, faute de soins médicaux adaptés. Il présente notamment des troubles cardiaques, des problèmes rénaux, une forme grave d'arthrite, une hernie discale lombaire et une sténose spinale. Il a des engourdissements et des picotements dans les mains et les pieds, des douleurs au niveau du dos et des jambes, et il a du mal à marcher et à accomplir des tâches de la vie quotidienne. Il souffre également de dyspnée (essoufflement) et s'évanouit fréquemment. Ses médecins lui ont dit que ses problèmes médicaux étaient le résultat des nombreuses années qu'il a passées en prison dans des conditions insalubres, sans alimentation adéquate et sans prise en charge médicale suffisante.

Seyed Hossein Kazemeini Boroujerdi a été arrêté le 8 octobre 2006. À l'issue d'un procès manifestement injuste devant le Tribunal spécial pour le clergé, il a été condamné, en août 2007, à 11 ans de réclusion pour des accusations liées à ses positions favorables à la séparation de la religion et de l'État. Il lui reste plusieurs mois de sa peine à purger. Il risque d'être renvoyé en prison à tout moment.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en persan, en anglais ou dans votre propre langue) :**

- appelez les autorités iraniennes à mettre fin au harcèlement et aux actes d'intimidation dont Seyed Hossein Kazemeini Boroujerdi est la cible et à lever sans délai les restrictions apportées à sa liberté de mouvement, car elles s'apparentent à une privation arbitraire de liberté ;
- priez-les de lever l'assignation à domicile dont Seyed Hossein Kazemeini Boroujerdi fait l'objet et de le libérer immédiatement et sans condition car il s'agit d'un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit aux libertés d'opinion, d'expression, d'association et de réunion ;
- engagez-les à abolir le Tribunal spécial pour le clergé, car il s'agit d'une juridiction fondamentalement inique et non conforme aux normes d'impartialité et d'indépendance judiciaire internationalement reconnues.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 28 SEPTEMBRE 2017 À :**

#### Guide suprême de la République islamique d'Iran

Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei  
Islamic Republic Street - End of Shahid  
Keshvar Doust Street  
Tehran, Iran

**Formule d'appel : Your Excellency, /  
Monsieur,**

#### Secrétaire général du Haut conseil des droits humains

Mohammad Javad Larijani  
Office of the Head of the Judiciary  
Pasteur Street, Vali Asr Avenue  
South of Serah-e Jomhuri, Tehran, Iran

Courriel : [info@humanrights-iran.ir](mailto:info@humanrights-iran.ir)  
**Formule d'appel : Your Excellency, /  
Monsieur,**

#### **Copies à :**

Président de la République  
Hassan Rouhani  
The Presidency  
Pasteur Street, Pasteur Square  
Tehran, Iran

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :**

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 78/14. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde13/016/2014/fr/>

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

IRAN. IL FAUT METTRE FIN AU HARCÈLEMENT D'UN DIGNITAIRE RELIGIEUX DISSIDENT IRANIEN

## COMPLÉMENT D'INFORMATION

Depuis que Seyed Hossein Kazemeini Boroujerdi a été libéré en janvier 2017, il lui est interdit d'écrire et de diffuser des publications, de prononcer des discours, de poursuivre ses enseignements et d'organiser des rencontres à caractère idéologique ou doctrinal. Il a également été convoqué à deux reprises devant le Tribunal spécial pour le clergé. Le 15 avril 2017, il a ainsi été convoqué devant cette juridiction, où le procureur spécial pour le clergé lui a interdit de faire des déclarations au sujet de l'élection présidentielle de mai 2017, sans quoi il serait renvoyé en prison. À nouveau convoqué le 8 août 2017, il a été interrogé au sujet de la visite que lui avaient rendue certains de ses sympathisants et élèves dans le parking d'un hôpital où il avait rendez-vous. Le procureur spécial pour le clergé lui a indiqué qu'il n'avait pas le droit de recevoir de telles visites et que si cela se reproduisait, il ne serait plus autorisé à se rendre à l'hôpital. Le procureur a ajouté : « Nous sommes inquiets pour vous. Des miliciens pourraient venir vous attaquer, vous frapper et vous tuer » – propos qui, selon Seyed Hossein Kazemeini Boroujerdi, étaient une menace à peine voilée.

Avant de le laisser sortir de prison pour raisons médicales, les autorités ont fixé un certain nombre de conditions pour la libération de Seyed Hossein Kazemeini Boroujerdi. Il a dû non seulement verser une forte caution de trois milliards de rials iraniens (92 670 dollars des États-Unis) et présenter deux garants, mais aussi s'engager par écrit auprès de trois instances distinctes chargées de la sécurité, dont le Ministère du renseignement, à ne pas parler aux médias et à ne pas prendre part à des rassemblements de plus de 10 personnes. En prison, il a souffert d'un certain nombre de problèmes médicaux, notamment d'une douleur constante dans les os et les articulations qui faisait qu'il avait du mal à marcher. Le médecin qu'il a vu dans la clinique de la prison d'Evin avant sa libération lui a dit qu'il avait peut-être une hernie discale et qu'il avait recommandé une imagerie par résonance magnétique (IRM). Cependant, Seyed Hossein Kazemeini Boroujerdi n'a jamais été transféré dans un hôpital pour passer cet examen et a été privé de soins médicaux spécialisés en prison.

Seyed Hossein Kazemeini Boroujerdi plaide depuis longtemps en faveur de la séparation de la religion et de l'État. Avant son incarcération en 2006, ses vues lui ont valu maintes convocations devant le Tribunal spécial pour le clergé et plusieurs arrestations à partir de 1995. Le 30 juin 2006, il a dirigé une grande cérémonie religieuse à Téhéran, au cours de laquelle il a préconisé la séparation de la religion et de l'État. Au cours des mois qui ont suivi, les autorités ont tenté de l'arrêter à plusieurs reprises, mais en ont été empêchées par ses sympathisants, qui se sont rassemblés devant sa maison, à Téhéran, pour le protéger. Des dizaines de ses partisans ont ensuite été arrêtés par les forces de sécurité, en septembre et octobre 2006. Le 8 octobre 2006, Seyed Hossein Kazemeini Boroujerdi a été arrêté et inculpé d'une trentaine d'infractions, y compris d'« inimitié à l'égard de Dieu » (*mohareb*). Son procès, qui a eu lieu devant le Tribunal spécial pour le clergé, était manifestement inique. L'avocat indépendant que sa famille avait engagé pour le défendre a été rejeté par le tribunal, qui a commis d'office à Seyed Hossein Kazemeini Boroujerdi un conseil qu'il n'avait pas rencontré avant le procès. Le 13 août 2007, le tribunal a condamné Seyed Hossein Kazemeini Boroujerdi à 11 ans de réclusion et l'a détroqué – ce qui signifie qu'il lui est interdit de porter sa tenue cléricale et donc d'exercer ses fonctions cléricales. On ignore la nature exacte des chefs d'accusation dont il a été déclaré coupable, car on ne lui a pas remis de copie du jugement ; le juge s'est contenté de lui lire la décision devant le tribunal. On pense qu'il a été déclaré coupable, sur la base de fausses accusations, d'un certain nombre d'infractions relatives à la sécurité nationale formulées en des termes vagues, liées à l'exercice pacifique de son droit à la liberté d'opinion, ainsi qu'à la liberté d'expression, d'association et de réunion.

Le Tribunal spécial pour le clergé exerce une compétence exclusive sur les « infractions » commises par des dignitaires religieux – notamment des infractions générales formulées en termes vagues comme « les activités contre-révolutionnaires, la corruption, la fornication, les actes illégaux, les accusations incompatibles avec le statut de membre du clergé et toutes les infractions commises par des « pseudo-membres du clergé », recouvrant à la fois les actes odieux commis et leurs conséquences pour la réputation du clergé ». Ce tribunal est régulièrement utilisé pour étouffer les voix dissidentes au sein du clergé. Il siège en dehors du système judiciaire iranien, en tant qu'institution distincte, et est placé sous la supervision directe du Guide suprême.

Nom : Seyed Hossein Kazemeini Boroujerdi  
Homme

Action complémentaire sur l'AU 78/14, MDE 13/6942/2017, 17 août 2017

